



L'entrepreneuriat au féminin rime avec jeunesse, qualification et services

En Nouvelle-Aquitaine, 3 entreprises (hors auto-entreprises) créées sur 10 le sont par des femmes. L'objectif des créatrices est surtout d'assurer leur propre emploi. Elles s'orientent majoritairement vers le tertiaire, en lien avec leur expérience passée. Globalement, elles sont plus diplômées et plus jeunes que leurs homologues masculins. Au démarrage, elles investissent souvent moins que les hommes, mais recourent autant à l'emprunt.

Michèle Charpentier, Virginie Fabre, Insee

Si l'on considère les 10 000 entreprises créées hors auto-entreprises, l'entrepreneuriat peine à se féminiser. En effet, alors que la population régionale de 15 à 65 ans est majoritairement féminine, les femmes sont à l'origine de près d'un tiers des créations seulement au cours du premier semestre 2014.

Leurs chances de réussite sont pourtant similaires à celles des hommes : qu'elles aient été créées par des femmes ou par des hommes en 2010, près de 2 entreprises sur 3 sont encore en activité 5 ans après, dans la région comme au niveau national.

S'approcher de la parité de création à l'horizon 2020 et augmenter la proportion d'entrepreneurs ayant bénéficié d'une action d'accompagnement post-crétion constituent les objectifs du programme d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes, signé par l'État, la Région et la Caisse des dépôts, en association avec les groupes bancaires BNP Paribas et Caisse d'Épargne.

L'entrepreneuriat : un choix plus précoce pour les Néo-Aquitaines

Le profil des créatrices néo-aquitaines diffère sensiblement de celui de leurs homologues masculins. Les femmes se lancent dans la création plus tôt : un quart d'entre elles a moins de 30 ans contre un sixième des hommes. Il s'agit, davantage pour les femmes, d'une première création d'entreprise ; les créatrices étaient auparavant, plus souvent que les hommes, étudiantes ou sans activité professionnelle.

Dans la population active, les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes. Les créatrices le sont encore plus fréquemment (55 %), creusant l'écart avec les créateurs (38 %).

Créer son entreprise pour être indépendante et assurer son emploi

Conserver ou acquérir leur indépendance motive les trois quarts des futurs créateurs, bien avant l'opportunité d'augmenter leurs revenus.

Le développement de l'entreprise est une préoccupation première de 3 créateurs sur 10 et de 2 créatrices sur 10, mais l'objectif du nouveau chef d'entreprise, plus encore les femmes (les trois quarts) que les hommes (les deux tiers), est d'assurer son propre emploi. En effet, sur 10 créatrices, 2 étaient inactives, soit 2 fois plus que les créateurs ; 3 étaient au chômage, soit 3 fois plus que dans la population totale ; 5 occupaient un emploi, plus souvent en tant que salariées qu'indépendantes. Elles déclarent d'ailleurs moins d'expérience dans l'entrepreneuriat : 2 sur 10 contre 3 hommes sur 10 ont déjà créé une entreprise auparavant.

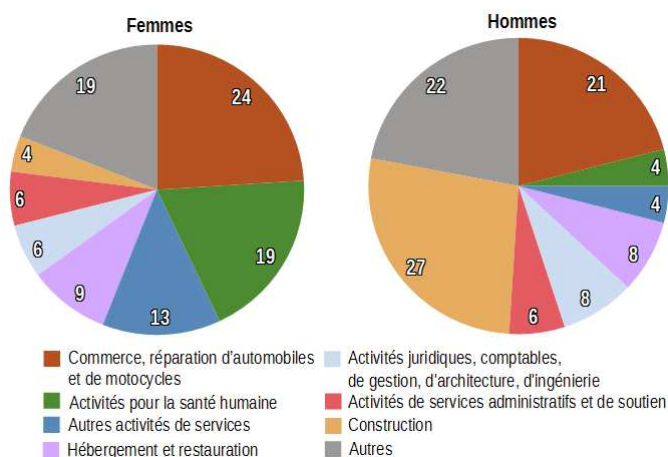
Essentiellement dans le tertiaire

Si certains projets n'imposent aucun prérequis pour l'exercice de l'activité choisie, d'autres requièrent impérativement des diplômes qualifiants ou, au minimum, des formations spécifiques. Or, dans 6 cas sur 10, pour les femmes comme pour les hommes, l'activité de l'entreprise créée est en rapport avec leur métier principal, exercé ou de formation.

Ainsi, les créatrices investissent surtout des secteurs largement féminisés et fortement présents dans l'économie néo-aquitaine très orientée vers les besoins de la population : le commerce, essentiellement de détail, la santé, les services aux particuliers, la restauration et les services administratifs et de soutien aux entreprises (*figure 1*).

1 Le secteur de la santé attire plus les femmes que les hommes

Répartition des créations d'entreprise par secteur d'activité, selon le sexe (en %)



Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs

Source : Insee, enquête Sine 2014

Les deux tiers des créatrices diplômées du supérieur se concentrent dans la santé (infirmière libérale, kinésithérapeute...), dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (avocats, notaires...) -secteurs qui nécessitent formations et diplômes pour exercer- ainsi que dans le commerce. À l'opposé, si la moitié des femmes actives sont peu diplômées, c'est le cas de seulement un quart des créatrices. Parmi 10 créatrices sans diplôme qualifiant, 4 choisissent d'entreprendre dans le commerce et 2 dans la restauration. Les créatrices titulaires d'un CAP ou BEP se dirigent aussi vers le commerce et d'autres services comme la coiffure, les soins de beauté ou la réparation de biens personnels et domestiques.

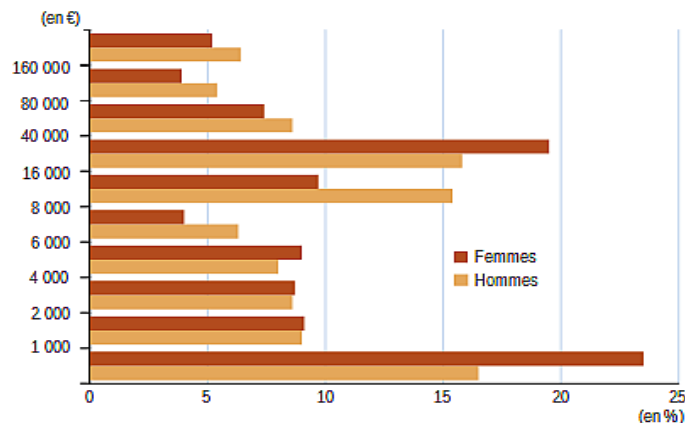
Des projets féminins moins onéreux

Créer son entreprise appelle des compétences, mais aussi des moyens financiers. Néanmoins, les entreprises créées par des femmes ont un coût initial plus faible que celles créées par des hommes : un quart des créatrices investissent moins de 1 000 € pour le démarrage de leur entreprise, contre un sixième des hommes (figure 2). Toutefois, les femmes portent aussi des projets plus onéreux, notamment dans le commerce et l'hébergement-restauration, ou lors de reprises d'entreprises déjà existantes soumises au rachat de fonds de commerce, licences ou clientèles.

Pour financer cet investissement initial, les femmes comme les hommes recourent à un emprunt bancaire dans un tiers des cas. Ce dernier représente en général au moins la moitié du coût total. Les porteurs de projet ont à leur disposition d'autres formes d'appui.

2 La moitié des projets portés par des femmes coûtent moins de 6 000 €

Répartition des créations par montant d'investissement initial, selon le sexe



Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs

Source : Insee, enquête Sine 2014

Pourtant, la moitié seulement ont été accompagnés par un professionnel spécialisé (conseil juridique, fiscal, expert-comptable...) ou une structure dédiée à la création d'entreprise (chambres consulaires, associations, incubateurs...), et autant ont bénéficié d'un dispositif d'aide à la création d'entreprise (Accre, Nacre, exonération d'impôts ou taxes ...).

Définitions

Accre : dispositif d'aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise.

Nacre : nouvel accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise.

Source

Le dispositif d'enquêtes SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) a pour objectif de suivre une génération d'entreprises (entreprises, créées ou reprises une année donnée) pendant cinq ans et vise à analyser le profil du créateur, les conditions de démarrage des nouvelles entreprises, les conditions de développement et les problèmes rencontrés. Le champ de l'enquête SINE 2014 porte sur les créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs), des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, en France.

L'enquête Sine : www.insee.fr

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2019

Pour en savoir plus

● Garçon N., Mallemanche C., Prévôt P. : « Six entreprises sur dix encore actives cinq ans après leur création », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 48, novembre 2017.

● Charpentier M. : « Les inégalités femmes / hommes se réduisent sur le marché du travail », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 41, mars 2017.

● Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2513786>

